

PHILOSOPHIE

SOMMAIRE

- La série L : attention danger ! • L'enseignement de la philosophie dans les séries technologiques p. 2
- L'évaluation • La formation continue p. 3 ● La question des horaires • Le devenir de notre métier p. 4

ONT PARTICIPÉ À L'ÉLABORATION DE CE 4 PAGES : BRIGITTE BELLEBEAU (BORDEAUX), JULIEN CUEILLE (ROUEN), EVELYNE ROGNON (PARIS), PATRICK GIORDANO (ORLÉANS-TOURS), ELISABETH CASSOU-BARBIER (MONTPELLIER)



Le SNES/FSU siège au Conseil supérieur de l'éducation (CSE), organisme consultatif sur les textes réglementaires (programmes, grilles horaires, décrets d'application, etc.). Les avis du CSE n'en sont pas moins importants, notamment pour l'expression des positions de la profession (exemple : le vote contre le projet de loi Fillon). Le conseil se compose de 97 membres, représentant les différents personnels, les collectivités territoriales, les associations périscolaires, le MEDEF... et les organisations syndicales. L'importance de la délégation d'un syndicat dépend directement du résultat des élections professionnelles.

En amont du CSE, le SNES rencontre les groupes d'experts, l'Inspection générale, les associations de spécialistes et essaie de faire évoluer les programmes et les textes lors des commissions spécialisées. Ce travail s'appuie sur les consultations des collègues syndiqués (enquêtes, stages, colloques...) et nos positions élaborées collectivement lors des congrès. En adhérant au SNES, en votant et en faisant voter pour ses listes, vous lui donnerez plus de poids pour faire évoluer positivement nos conditions d'enseignement, les programmes et le système éducatif.

Gisèle Jean, Cosecrétaire générale

Enseigner la philosophie aujourd'hui et demain !

Le groupe Philo du SNES trace son chemin et maintient son cap vers la démocratisation de l'enseignement de la philosophie ! Il continue à faire dialoguer les collègues par-delà les clivages pédagogiques et idéologiques qui le traversent. Ceux qui y ont déjà participé le savent : c'est la sauvegarde de notre discipline, des conditions de son enseignement, et la conception d'un enseignement de la philosophie à la fois exigeant et soucieux de faire réussir tous les élèves qui nous rassemblent. Rappelons à cet égard

que le SNES est le seul syndicat à proposer à la fois une vision globale du métier et des contenus disciplinaires, des interventions régulières auprès du ministère et des Inspections générales, et une présence à toutes les instances qui préparent et décident des enseignements.

L'existence des groupes disciplinaires se trouve par là même justifiée puisqu'elle tient à la volonté de suivre l'évolution des pratiques pédagogiques et d'éclairer ainsi l'ensemble du syndicat, lesquels siègent dans les instances décidant des orienta-

tions pédagogiques des disciplines. Le groupe philo n'a pas manqué de suivre l'évolution de la discipline, à la fois sur le plan pédagogique (en continuant de revendiquer des stages d'échanges de pratiques, en obtenant au congrès du Mans un mandat d'étude sur l'introduction de la phi-

losophie en Première L, qui prend le relais de celui consacré à l'avenir de la série littéraire) et sur des questions concernant notre métier telles que le combat pour la mise en cohérence des objectifs d'enseignement, des horaires et des séries

ou encore l'exigence d'un programme philosophique pour les séries technologiques qui tienne compte de leurs spécificités.

Le groupe philo se consacrera cette année particulièrement à deux dossiers :

- le devenir de la série littéraire avec la question de l'introduction d'un enseignement de philosophie dès la classe de Première ;
- l'évaluation du travail des élèves et de la portée du discours philosophique selon les formes qu'il emprunte. ■



© Daniel Maunoury

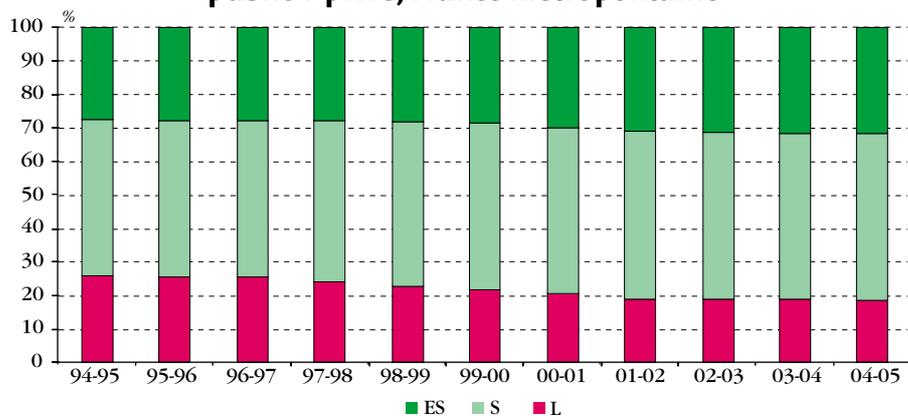
ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES
le 6 décembre, je me fais entendre !

La série L : attention danger !

En dix ans la série L a perdu près de 40 % de ses effectifs. Alors qu'en 1994-1995, la Terminale L représentait 18 % des effectifs des terminales générales et technologiques, elle n'en représente plus que 12 % à la rentrée 2004. L'érosion préoccupante des effectifs de ces classes n'est pas seulement gênante pour l'image de la philosophie et la pérennité de la culture humaniste. C'est une véritable bombe à retardement – qui produit déjà des effets : puisque, mécaniquement, une classe de TL qui ferme correspond environ à la disparition d'un demi-poste de philosophie.

Le graphique ci-contre illustre parfaitement cette situation en présentant l'évolution de la répartition des élèves par série. Si rien n'est entrepris, c'est non seulement la crédibilité de notre discipline mais l'existence même d'un vivier suffisant d'enseignants de philosophie qui est en cause. Certes il ne faut pas tomber dans l'alarmisme ; d'une année sur l'autre, il peut y avoir une évolution « en accordéon » et en de rares occasions, des réouvertures de classes. La stagnation des effectifs que nous observons dans certaines académies est souvent due à des artefacts dont la pérennisation n'est pas garantie : ici, implantation d'un enseignement de spécialité artistique, théâtre ou cinéma ; là, maintien d'une option arts plastiques. L'inspection générale que nous avons rencontrée l'an passé sur cette question nous a paru très impuissante, suggérant quelques initiatives individuelles qui « réussissent », sur la base du volontariat !

Évolution de la répartition des élèves des Terminales générales public + privé, France métropolitaine



Source : DEP

La philosophie en Première L : une solution ?

Des propositions ont été avancées, à partir des réactions des syndiqués consultés à plusieurs reprises, et du stage national de décembre 2003. Elles concernent l'équilibre des différentes disciplines, l'ouverture de nouvelles options ou encore la demande de création de nouveaux débouchés, notamment au niveau Bac + 2. L'introduction d'un enseignement de philosophie anticipé dès la classe de Première, à la condition expresse d'un respect de l'horaire de Terminale ainsi que de l'horaire des autres disciplines de Première, semble de plus en plus souhaitable pour un nombre croissant de collègues. 85 % des réponses qui nous sont parvenues sont favorables, dans de telles

conditions, à cette idée. Le texte adopté au Congrès du Mans de 2005 s'en fait l'écho. ■

L'avenir de la série L demeure un des grands dossiers sur lesquels le groupe philo travaillera cette année encore, poursuivant ainsi le travail amorcé il y a deux ans, pour repenser le devenir de cette série. Il faut éviter non seulement un pourrissement de la situation – lequel entraînerait inévitablement un dépérissement des études littéraires, et à terme des postes aux concours – mais aussi que ne revienne à la surface l'idée d'une fusion des séries ES et L. Un stage académique par exemple aura lieu à Bordeaux, ouvert à toutes les disciplines sur cette question.

L'enseignement de la philosophie dans les séries technologiques

Particulièrement attachés à défendre la place de l'enseignement de la philosophie dans la voie technologique – outil majeur de démocratisation – nous avons à plusieurs reprises dialogué avec le

groupe d'experts et avec l'Inspection pour réaffirmer notre demande d'un programme à la fois ambitieux philosophiquement et qui tienne compte de la réalité de notre enseignement dans ces classes, en particulier des contraintes horaires et du rapport des élèves de ces séries à la langue orale et écrite.

Le nouveau programme à la rentrée 2006

Nous avons d'abord consulté les collègues sur le contenu souhaitable d'un nouveau programme, puis, à partir des travaux du groupe d'experts, sur la pre-

mière version du projet de programme, sur laquelle nous avons émis un avis favorable, assorti cependant de réserves, notamment concernant la lourdeur du programme et la question des épreuves. Sur la nécessité d'un allègement du programme, nous avons obtenu satisfaction. Le stage national de novembre 2004 a permis de montrer que les véritables problèmes de notre enseignement dans ces classes ne se réduisaient nullement au contenu du programme (même si celui-ci est loin d'être un élément négligeable). Nous avons tenu à alerter nos différents interlocuteurs sur les conditions de notre enseignement

dans ces classes : effectifs, horaires, coefficients, évaluation, modes de travail en classe.

Nous avons obtenu, après avoir fait valoir toute l'importance de cette demande, la mention explicite de « médiations et (...) modes de participation qui permettent aux élèves de comprendre le sens et l'intérêt pour eux des

« (...) **quelles seraient l'ampleur et la justesse de notre pensée si nous ne pensions pas en quelque sorte en communauté avec d'autres à qui nous communiquerions nos pensées et qui nous communiqueraient les leurs ?** » Kant, *Que signifie s'orienter dans la pensée ?*

La notation des copies du bac est l'aspect mis en visibilité du problème. Là se cristallisent peurs des élèves et des parents, relayées par ceux qui y voient l'occasion de dévaloriser la philosophie. Donner de la valeur à notre discipline exige d'affronter aussi d'autres questions :

Comment apprenons-nous à évaluer la réflexion de l'élève en amont ? Comment l'avons-nous aidé à construire son raisonnement ? Qu'avons-nous valorisé ou passé sous silence comme allant de soi ?

Comment dire l'échec ou les difficultés rencontrées dans l'univers scolaire où l'enseignant est supposé tout maîtriser ?

Face à la massification des effectifs, ne faut-il pas enfin s'interroger sur l'évolution nécessaire et légitime de notre enseignement ? On peut continuer de penser que la philosophie est à elle-même sa propre pédagogie, mais à la condition de préciser qu'il y a là deux significations possibles :

- soit il suffit de penser

questions traitées ». Le GEPS – groupe d'experts qui a conçu le programme – a accepté d'introduire à notre demande la possibilité d'une déclinaison spécifique « en fonction de l'orientation dans tel ou tel domaine de compétence » comme précise le texte même du programme. Celui-ci est consultable en ligne, sur le site des observatoires. Le SNES a émis un

vote favorable sur la version définitive du programme au CSE de juillet 2005. ■

La mise en œuvre du nouveau programme, et les actions de formation censées l'accompagner, doivent être l'occasion de poursuivre la réflexion et de continuer à interpeller l'administration sur ces questions.

L'évaluation

devant des élèves pour qu'ils y parviennent par mimétisme ou imprégnation. Leur donner l'exemple d'une pensée qui se cherche et trouve sa forme au fur et à mesure que le professeur déroule les étapes de son raisonnement, serait nécessaire et suffisant pour qu'au final les élèves comprennent l'exercice de la philosophie ;

- soit la philosophie peut produire une pédagogie, car elle a en elle-même tous les éléments requis pour ce faire et il suffirait alors de les expliciter. C'est en partie l'objectif fixé aux différentes missions INRP sur la dissertation et l'explication de texte. On pourra se documenter utilement sur ce point en consultant le site de l'INRP – Institut

national de recherche pédagogique – (www.inrp.fr/recherche) ou encore celui du CRDP – Centre régional de documentation pédagogique – de Montpellier.

Dans les deux cas il s'agira d'accéder à la pensée, cette fonction qui ne se délègue point !

Pour faire avancer la réflexion sur ce sujet et élaborer des propositions, le groupe philo organise le 30 mars une journée disciplinaire qui sera consacrée à l'évaluation. Pour participer à cette journée, il faudra s'inscrire sur pedago@snes. Le nombre de places sera limité.

La formation continue

Comme chacun d'entre vous a pu le constater, le Plan académique de formation se réduit chaque année ! C'est sans doute un point tristement commun à toutes les académies indépendamment des gestions déconcentrées !

Un bilan des contenus de formation dans les différentes académies a pu être dressé en septembre 2004 : il fait apparaître des inégalités criantes, entre des académies plutôt bien dotées pour leur taille comme celle de Rouen, et d'autres où la formation se réduit à

Cette année verra la création d'un atelier d'échanges de pratiques, qui sera ouvert aux syndiqués.

La première séance aura lieu le 2 février, au SNES, 46, avenue d'Ivry, 6^e étage, salle de réunion, de 14 h à 17 h.

S'inscrire sur pedago@snes.edu nombre de places limité

sa plus simple expression comme Poitiers, Grenoble ou encore Nantes. L'Inspection, que nous avons saisie de cette situation, en attribue la responsabilité aux autorités académiques. Mais les rectorats étant soumis à la logique des priorités nationales mises en œuvre par la LOLF – loi organique relative aux lois de finances –, l'avenir de ces forma-

tions est menacé ! Nous avons cependant réclamé qu'un état des lieux soit officiellement dressé, et avons rappelé à M. Souchet, actuel doyen de l'inspection générale de philosophie, qu'il nous semblait du ressort des IG d'organiser un minimum de cohérence entre les académies. Notre droit à la formation est de plus en plus ouvertement bafoué. Il doit pouvoir s'exercer sur le temps de travail, et offrir un éventail suffisamment large de formations, aussi bien des stages de type universitaire que rela-

tifs aux échanges de pratiques. Le SNES, par ses observatoires académiques des programmes et des pratiques, a proposé des espaces de discussion et de mise en commun, notamment sur la question du devenir de la série littéraire ou sur le programme des séries technologiques, qui font cruellement défaut dans l'offre institutionnelle. ■



La question des horaires

Nous avons mené depuis deux ans une action d'information des collègues au sujet du non-respect des horaires, et plus particulièrement des dédoublements réglementaires, dans les classes de S ainsi que dans les séries technologiques. Ce travail facilité par la liste de diffusion du SNES – philo@snes.edu – a permis de répondre dans l'urgence à bon nombre de collègues qui ne savaient pas comment se sortir de situations délicates où le chef d'établissement fait pression pour que sa lecture des textes soit considérée comme seule valable. L'isolement est ainsi parfois battu en brèche, mais rap-

pelons que c'est une fois de plus la solidarité de l'équipe disciplinaire et le contre-pouvoir syndical associés qui peuvent faire barrage à la gestion comptable des établissements.

Les textes officiels (circulaire de rentrée 2002) stipulent bien que les horaires sont, pour les TS, soit de trois heures-élève et quatre heures-professeur, soit de quatre heures classe entière.

Nous demandons que la liberté soit laissée aux équipes pédagogiques de moduler au cours de l'année ce potentiel horaire : dédoublement pour faciliter la relation pédagogique et le suivi des élèves, ou horaire élève plus important.

Par ailleurs, la circulaire de rentrée 2003 précise qu'aucun seuil n'est défini nationalement. Le refus de dédoublement en deçà de 25 ne repose donc sur aucun texte officiel, mais correspond à une pratique de fait que les chefs d'établissement et les rectorats tentent d'imposer par pression et intimidation aussi bien en Terminale S qu'en séries technologiques.

Ce combat pour le respect des horaires est indispensable à mener : ce sont là encore, des enjeux centraux en termes d'offre de postes mais aussi de qualité de notre enseignement. ■

Le devenir de notre métier

L'évolution des carrières

Le souci de l'évolution de notre carrière est d'autant plus important qu'il se confronte aujourd'hui à des obstacles de taille : le fantasme d'une carrière au pur mérite rôde dans bien des esprits, et la réforme de l'État visant à diminuer le nombre de fonctionnaires et cherchant à valoriser les plus « méritants » ne peut que le confirmer. En outre, la retraite qui ne cesse de s'éloigner à mesure qu'on s'en approche risque bien d'avoir en commun avec l'idéal son caractère inaccessible !

Ajoutons à cela que le nombre d'inspecteurs pédagogiques régionaux en philosophie est extrêmement faible : 12 pour l'ensemble du territoire. Ce qui signifie que chacun a en moyenne 500 professeurs en charge d'inspection. La conséquence de cette situation n'est pas difficile à établir : la philosophie accuse un retard dans l'avancement d'échelon en échelon par rapport à bien d'autres disciplines ! Nous ne pouvons accepter de voir notre carrière laissée pour compte, par manque d'inspections !

Le Groupe philo s'est saisi de ce dossier et vous fera parvenir les résultats chiffrés de cette comparaison par académie dès que possible, et au niveau national pour les agrégés.

Les remplacements

Notre discipline ne fait pas exception à la règle : la gestion des TZR en philosophie a été aussi désastreuse qu'ailleurs ! Les mauvais calculs des services de prospective du ministère ont amené à des recrutements par à-coups, sans consi-

dération de la situation présente et à venir.

Pour en finir avec une gestion à la petite semaine de personnels qui n'étaient pas « rentables », on décida en haut lieu de repenser l'utilisation des TZR. Certains se sont vu proposer une offre de reconversion ! D'autres plus nombreux sont désormais utilisés à plein régime pour permettre aux rectorats de fermer des postes fixes et de gérer les heures postes avec des blocs de moyens provisoires. Le TZR aujourd'hui, c'est paradoxalement l'arlésienne du remplacement ! Certes ils « remplacent », mais pas au sens où l'on devrait l'entendre : puisqu'ils sont généralement utilisés comme des titulaires sur poste fixe, et dans certaines académies c'est ailleurs qu'il va falloir trouver ceux qui vont assurer des remplacements au cours de l'année. La nouvelle donne est établie : le TZR remplace le titulaire et le précaire remplace le TZR.

Le problème des non-titulaires

60 % à 90 % des non-titulaires ont été mis au chômage à la rentrée 2005, taux variable selon les académies et les disciplines : c'est un véritable plan de licenciement, sans équivalent, et de très loin, dans les plans sociaux du privé.

La philosophie est particulièrement touchée, puisque la fermeture du CAPES interne pour trois ans, ajoutée à la fin des dispositifs Sapin de résorption de la précarité, interdit à la plupart des étudiants qui se destinent à l'enseignement de la philosophie tout espoir raisonnable d'y parvenir rapidement.

Rappelons que le taux de réussite au CAPES externe est affligeant : le CAPES de philosophie possède en effet le plus petit pourcentage d'admis par rapport au nombre de candidats inscrits : 3 % contre 20 % en Lettres par exemple.

Le SNES a saisi le ministère d'une demande d'audience spécifique : la réponse doit être celle de l'ouverture de négociations pour un nouveau plan de titularisation. Il faut mettre fin au recours à la vacation et réemployer les non-titulaires : ce réemploi est possible et nécessaire, alors qu'on impose aux titulaires des conditions inacceptables (notamment remplacements à l'interne). Il faut rétablir le CAPES interne de philosophie, et augmenter significativement les postes aux concours externes afin de faire face aux besoins prévisibles dans les années qui viennent, et notamment aux besoins en remplacement.

Au-delà du sort intolérable qui est fait à ces personnels « Kleenex », recrutés en masse pendant des années, parfois par petites annonces, jugés aptes à enseigner à un moment donné, puis remerciés sans ménagement – sans doute pour éviter de leur laisser espérer le moindre avenir dans l'Éducation nationale, c'est l'existence de la philosophie elle-même qui est menacée.

Quel serait le poids réel d'une discipline qui n'offrirait quasiment plus de perspectives de carrières dans l'enseignement à ses étudiants, les obligeant à passer d'autres concours, ou à réserver la philosophie à leurs loisirs ? ■